



COMMUNE DE COISE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18/09/2025 à 20h30

Liste des délibérations prises au cours de cette séance

Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités
Territoriales

Le conseil municipal de Coise, qui s'est réuni le 18 septembre 2025 à 20h30 à la mairie, sous la présidence de Mr Philippe BONNIER, maire, a pris la décision suivante :

N°de la délibération	Objet de la délibération	Résultat du vote
01.09.25	CONVENTION DE PARTENARIAT EN MATIERE DE VOIRIE (2025)	Approuvé à l'unanimité
02.09.25	CREATION DE NOUVELLES CONCESSIONS AU CIMETIERE COMMUNAL	Approuvé à l'unanimité
03.09.25	FIXATION DU TARIF PRET DE MATERIEL DEBROUSSAILLAGE DES CHEMINS PEDESTRES	Approuvé à l'unanimité
04.09.25	APPROBATION DU MONTANT A VERSER AU TITRE DU FORFAIT COMMUNAL POUR LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PAUL LORNAGE	Approuvé à l'unanimité

Le Maire,
Philippe BONNIER



Mise en ligne sur le site internet le :
Affichée le :